

LE TAMBOUR

de Boran

N° 08 janvier 2014

www.boran-sur-oise.fr



Le Tambour, votre bulletin municipal d'information

Le mot du Maire



**Jean Jacques
DUMORTIER,
Maire**



Belle et heureuse année 2014 à chacun de vous et à ceux qui vous sont chers !

Je souhaite aussi avoir une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, pour leurs proches. Un coup d'œil dans le rétroviseur 2013 nous rappelle la perte de cinq personnalités attachées profondément à Boran :

- Jacqueline VERGNES ancienne commerçante,
- Malou DOUCHEZ dont on gardera en mémoire son éternel sourire sur son cheval,
- Henri LASSENERIE, ancien employé communal, ancien sapeur-pompier volontaire,
- Jeannine GÉRARD, ancienne commerçante, ancienne adjointe au maire,
- Pierre BAIL, ancien combattant.

Je ne pouvais évoquer les faits importants de 2013 sans rendre hommage à leur mémoire.

En 2013, vous avez pu le constater, notre équipe municipale a exercé la fin de son mandat avec application et conviction et a engagé des travaux coûteux, nécessaires à notre vie quotidienne et aussi au Boran de demain :

- La continuité de notre programme de mise aux normes de nos passages piétons pour les Personnes à Mobilité Réduite,
- La réhabilitation complète d'un logement communal et différents travaux à vocations d'économies d'énergie dans des logements communaux,
- La rénovation d'une classe complète à l'école maternelle,
- Le remplacement de l'éclairage de l'avenue du Général de Gaulle,
- La première phase des travaux de liaison entre le parc de la mairie et la rue Joséphine et Joseph Courtois,
- Des travaux de mise en sécurité des bâtiments de la Plage en cours de classement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- Les premiers travaux de réhabilitation de notre gare pour laquelle une subvention de la Région Picardie a été accordée,
- La réhabilitation de l'ancienne librairie pour conserver notre commerce local,
- Une lame à neige grâce à une subvention de 50% obtenue auprès du Conseil Général.

En 2013, ce sont au total 250 000 € de travaux qui ont été engagés sur nos fonds propres afin de faire travailler des entreprises locales dans la crise actuelle.

Vous savez l'importance que j'accorde à notre cohésion communale à travers l'action de nos employés communaux, de notre tissu associatif, de nos élus, de nos pompiers volontaires, des enseignants, de nos commerçants, de tous ceux qui consacrent une partie de leur temps aux autres et bien au-delà de leurs obligations de service. Il est vrai aussi que notre politique de proximité et d'écoute de nos concitoyens particulièrement à travers notre tissu associatif, à travers nos réunions de quartier fait toujours appel à plus de disponibilité, de communication et de dialogue mais c'est cela la recette pour un Boran solidaire et animé.

Les différentes manifestations théâtre, concerts, brocantes, carnaval, fête de la St Jean, marché de Noël et tout dernièrement le téléthon montrent l'importance de cette cohésion communale et aussi intercommunale grâce aux actions culturelles de la Communauté de Communes la Ruraloise.

Je remercie aussi les membres du Comité des Fêtes sans qui, plus de la moitié de ces manifestations n'aurait pas lieu.

Concernant la Sécurité, je me félicite de notre étroite collaboration avec la brigade de Gendarmerie de St Leu d'Esserent dont je salue le dévouement et dont je connais les difficultés d'effectifs et de conditions de travail. La fréquence des délits survenus en 2013 et leur taux de résolution sont significatifs du travail d'équipe quotidien entre les gendarmes et nos policiers municipaux. Cela est dû en grande partie à l'efficacité de notre système de vidéo protection en service depuis janvier 2013 qui, en plus de son action préventive a permis de résoudre nombre de délits.

Deux chiffres parlent d'eux-mêmes :
17 cambriolages ou tentatives en 2012
9 en 2013

Soit une baisse de 47% alors qu'au niveau national les statistiques indiquent une hausse de 11%.

Deux évènements positifs méritent aussi d'être soulignés en 2013 :

L'ouverture de deux nouveaux commerces de proximité, ce qui porte leur nombre total à 14 commerces en plus du Crédit Agricole et de la Poste

« *A toute vapeur* » sur la place de notre village qui nous soulage de nos corvées de repassage à deux pas de chez nous.

« Aux délices de Chris » charcuterie-traiteur dans les locaux de l'ancienne librairie chez qui vous pourrez retrouver le goût de l'artisanat quand on voit ce qui se passe dans l'industrie alimentaire.

Combien de communes de notre taille aux alentours possèdent un tel tissu commerçant, véritable lien social entre ses habitants ? Je ne peux qu'encourager nos concitoyens à profiter de cet atout envié par les villages voisins afin de le faire perdurer.

Bien entendu, en 2013, nous sommes restés vigilants comme à notre habitude au bien-être quotidien de nos administrés tout en conservant une fiscalité stable et l'une des moins élevées dans notre catégorie de communes. Dans la conjoncture actuelle, je peux être fier de finir ce mandat qualifié de maire économiste avec une note de 17/20 sur un site internet très médiatisé ces dernières semaines.

Pour cela, il n'y a pas eu de recette miracle, nous avons fait depuis 6 ans d'énormes efforts de gestion et de rationalisation des dépenses pour baisser les charges de fonctionnement de la Commune et offrir ainsi de nouvelles réalisations et de nouveaux services.

Combien de Communes de notre taille ont un éducateur sportif à disposition des enseignants de l'Ecole Primaire ? Combien de Communes de notre taille ont deux policiers municipaux ?

Combien de Communes de notre taille sont équipées d'une vidéo protection ?

Combien de Communes de notre taille sont équipées d'une véritable bibliothèque de plus dirigée par du personnel compétent ?

Pendant ce temps, nos législateurs ont vidé de sa substance le rôle de la Commune en lui retirant l'assainissement, le plan local d'urbanisme, l'instruction des permis de construire tandis qu'ils réformaient le scrutin municipal, l'intercommunalité, le découpage des cantons.

Nous quittons ainsi le canton de Neuilly en Thelle qui disparaît pour rejoindre le canton de Chantilly tout cela sans concertation, ni avis demandé pendant que d'autres rejoignent Méru ou Montataire ! Nous avons eu chaud ! Mais quelle belle leçon de démocratie !

Economie d'échelle pensez-vous ? Non ! le département de l'Oise passera de 41 conseillers pour 41 cantons à 42 conseillers départementaux pour 21 cantons. Dorénavant, nous aurons 2 conseillers départementaux dans notre futur canton, une femme et un homme pour appliquer une parité !

Les futures réformes fiscales qui vont réduire l'aide de l'Etat aux communes, la fameuse réforme des rythmes scolaires si elle est appliquée qui augmenterait de 58000 € les dépenses communales pour une simple garderie sans effet pour le bien-être de nos enfants, voilà des inquiétudes soulevées en 2013 pour l'avenir fiscal et budgétaire de nos concitoyens.

Pendant ce temps, depuis 6 ans, notre équipe a continué d'œuvrer au service de tous les Boronais tout en luttant pour préserver son cadre de vie et une fiscalité maîtrisée et je tiens à féliciter tous les membres du conseil municipal pour leur bonne humeur, leur assiduité et le travail réalisé.

Je n'oublie pas le personnel communal dévoué et consciencieux qui œuvre sans relâche pour le bien de tous. Je sais les efforts que j'ai demandés pour répondre aux besoins de nos concitoyens et je les remercie de m'avoir entendu.

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux chaleureux de prospérité pour l'année nouvelle. N'oubliez pas que chaque année qui commence est une espérance !

Que ce qui fut bien soit encore mieux et que ce qui fut triste soit vite oublié !

Excellente année 2014 !

Sommaire

- ◆ Page 4
Portrait
- ◆ Page 5
Vie associative
- ◆ Page 7
Vie locale
- ◆ Page 10
Enfance Jeunesse
- ◆ Page 11
Agenda
Informations pratiques
Etat Civil



Portrait

Le CPI de BORAN

Le corps des sapeurs-pompiers est une formation réglementaire civile ou militaire (seulement à Paris et Marseille), organisée en vue d'assurer les secours en cas d'incendie, d'inondation, d'accident, de péril ou de détresses cardio-respiratoires. Ils ont été créés à Paris en 1716.

Le corps des sapeurs pompiers est composé de plusieurs « corps » ayant chacun des spécificités. Les sapeurs pompiers français sont répartis de la manière suivante :

- Le corps des sapeurs pompiers volontaires: environ 80% soit 200 000 personnes
- Le corps des sapeurs pompiers professionnels: environ 15 % soit 40 000 personnes
- Le corps des sapeurs pompiers militaires (Paris et Marseille) : environ 5 % soit 12 000 personnes
- Les JSP, jeunes sapeurs-pompiers

Questions/réponses au Sergent Alexandre DUFOUR, chef des sapeurs-pompiers volontaires de Boran sur Oise. Nommé chef de corps en mars 2013, il a succédé à Ludovic KOWALEWSKI que la Commune remercie pour son implication et son dévouement. Etre pompier est une tradition dans la famille d'Alexandre DUFOUR. En effet, outre son oncle Henri DUFOUR ancien Chef de corps, son père Serge qui a servi aussi au C.P.I. de Boran, sa sœur Aurore et son frère Adrien sont actuellement sous ses ordres.

Quelle est la composition de l'équipe des sapeurs pompiers de Boran ?

Notre équipe est composée de 9 hommes et 3 femmes âgés de 20 à 50 ans, tous volontaires bénévoles, avec un chef et 3 caporaux ou chefs d'équipe.

L'équipe se réunit-elle souvent ?

Oui, en dehors des interventions, nous nous réunissons toutes les semaines pour des formations que je dispense dans notre caserne au centre de première intervention 17 rue Joséphine et Joseph Courtois.

Est-il possible d'appartenir à plusieurs corps de pompiers ?

Oui je suis engagé au CPI de Boran mais aussi au centre de secours de Précy sur Oise.

Que veut dire centre de secours ?

C'est une caserne plus importante qu'un centre de première intervention : exemple celui de Précy a environ 70 pompiers mais il est plus petit qu'un centre de secours principal (3 dans l'Oise : Creil, Compiègne et Beauvais).

Que faut-il faire pour devenir pompier ?

C'est la vocation qui pousse les volontaires à s'investir pour le secours à autrui et sachez que les pompiers de Boran recrutent: n'hésitez pas à nous appeler au 03 44 21 95 66. D'ailleurs, tout le Département de l'Oise recrute car nous manquons cruellement de pompiers. Si vous avez envie de porter secours aux personnes et vivre un esprit d'équipe et :

- si vous êtes âgé(e) de 16 à 55 ans
- si vous avez fait votre service national ou la journée d'appel



- si vous remplissez les conditions d'aptitude physique et médicale
- si vous résidez régulièrement en France
- si vous jouissez de vos droits civiques
- si vous n'avez pas fait l'objet d'une condamnation inscrite à votre casier judiciaire

Après une formation initiale, vous deviendrez sapeur-pompier prêt à partir sur une intervention qui sera alors rémunérée par la collectivité.

Existe-t-il des grades chez les pompiers ?

Oui : sapeur-pompier - caporal - sergent - adjudant - adjudant chef - major - lieutenant - capitaine - commandant - lieutenant colonel - colonel.

Faut-il être sportif pour être pompier ?

Même si on ne l'est pas, on le devient, d'ailleurs la caserne est pleine de coupes (de cross surtout) gagnées en compétition par les pompiers.

Comment joindre les pompiers ?

Il suffit d'appeler au 18 ou au 112 d'un téléphone portable le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de l'Oise qui orientera l'appel selon la localité et la gravité.

Quelles interventions faites-vous ?

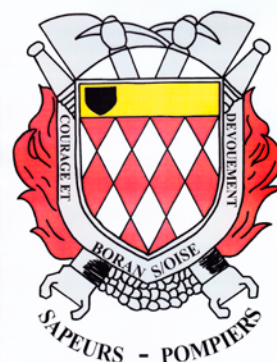
Les pompiers de Boran interviennent en moyenne 130 fois par an avec :

- 70 % d'interventions qui concernent des sauvetages de personnes
- 30 % d'interventions pour des inondations, des feux, des destructions d'insectes et des accidents.

Organisez-vous des manifestations ?

IL existe « l'amicale des pompiers » comprenant les anciens et les actuels pompiers et qui a pour rôles :

- de dépanner les pompiers en difficulté,
- d'organiser le Noël des enfants,
- d'organiser des repas,
- d'organiser la vente des calendriers.



Vie associative



REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Le dimanche 6 octobre a eu lieu comme chaque année le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale à nos Anciens avec la participation du Comité des Fêtes. 105 personnes ont pu apprécier le succulent repas préparé par JCD Traiteur. L'animation confiée à M. Alain Héron a permis aux invités de danser dans une ambiance joyeuse. Au cours de ce repas, Monsieur le Maire a annoncé la destination tant attendue du prochain voyage de nos Anciens prévu du 2 au 9 juin 2014 en Alsace. ND

3^{ème} FÊTE DU LIVRE

Le 13 octobre a eu lieu la 3^{ème} fête du livre ayant pour thème « les contes ». Les enfants ont pu assister, matin et après-midi, à un spectacle ambulatoire sur le stade exécuté par 5 comédiens. Outre le spectacle, les enfants ont pu fabriquer des blasons, des marques pages et faire de la calligraphie. Ou encore écouter des contes. Mais les parents n'étaient pas en reste puisque, cette année, 4 auteurs étaient présents : Madame Soverini de Boran et Madame Gordino de Lamorlaye, auteures de romans. Madame Didier, auteure jeunesse chez Bayard dédicait ses œuvres tandis que Monsieur Jean-Luc Mercier auteur de raids à vélo Gouvieux-Rome ou Caracas- Ushuaïa, montrait avec plaisir son compagnon de route et dédicait les ouvrages les racontant. Floriane Mercier, illustratrice de livres pour enfants, accompagnait son père. Grands et petits ont pu déguster des crêpes tout en achetant des livres du libraire de Gouvieux ou des BD de Creil. IV



JUDO

La rencontre amicale du Judo Club Boranais s'est déroulée le 16 et 17 novembre dans une très bonne ambiance permettant de rassembler les jeunes de différents clubs de la région.

Huit clubs étaient invités et cinq ont répondu « présent », Beaumont/Oise, Noailles, Mours, L'Isle Adam et Gouvieux regroupant 105 participants dont 26 jeunes de Boran. De nombreux parents et spectateurs étaient venus encourager les futurs Champions

A l'issue de ces deux journées, le classement était le suivant :

Beaumont/Oise 1^{er}, Noailles 2^{ème}, Boran sur Oise 3^{ème}, Mours 4^{ème}, L'Isle Adam 5^{ème}, Gouvieux 6^{ème}.

Le Club de Boran participe régulièrement à ce type de rencontre et ramène souvent de beaux palmarès. Merci à tous les éducateurs et particulièrement à Dominique Polièvre qui fait depuis longtemps un travail exceptionnel pour le club de Boran. YLN



CONCERT DANS L'EGLISE

Le dimanche 20 octobre dans l'après-midi, l'association Concerto proposait au sein de l'église un concert de musique pop folk avec le groupe Norajem Quartet. Les musiciens et chanteurs interprétaient, pour le plaisir de tous, des morceaux phares des groupes tels que : Simon and Garfunkel, les Beatles et autres... Beau moment musical. Souhaitons qu'il y en ait d'autres ! BF

SOIRÉE PAËLLA

Le 2 novembre dernier, 150 convives environ, s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes afin de participer au repas du Football Club Boranais, la désormais traditionnelle paëlla. Très bien organisée et dans une ambiance de fête, cette soirée s'est terminée aux premières lueurs de l'aube... Merci aux organisateurs du F.C.B. JR



MARCHÉ DE NOËL

Ce dimanche 8 décembre, 24 exposants animaient le marché de Noël.

Tout au long de la journée, il y eut de nombreux chaland avec comme point d'orgue le tirage de la tombola et son 1^{er} prix : un week-end dans une auberge gastronomique ainsi que des lots offerts par les commerçants de Boran. Merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette journée. JR

SOIRÉE THÉÂTRE

Cette année encore, les zygomatiques ont été grandement sollicités grâce à la performance de la troupe théâtrale de Verneuil-en-Halatte dans une comédie de J.C Islert, Délit de fuites. Ce spectacle, proposé par la Maison Pour Tous, s'est déroulé à la Salle des fêtes le samedi 14 Décembre. Prenez date dès à présent de leur prochaine prestation : il s'agira du samedi 13 Décembre 2014. Venez nombreux pour un bon moment de détente ! BF



Distribution des colis aux Anciens



Parade de Noël du 20 décembre



Voyage à Verdun des Anciens Combattants les 12 et 13 septembre

Vie locale

NOS COMMERCES ONT DU TALENT !

En passant dans la rue Joséphine et Joseph Courtois, vous avez pu remarquer au numéro 18 cet été les travaux réalisés dans l'ancienne librairie fermée depuis 2005 et devenue propriété communale en 2012. Inauguré le 14 octobre **Aux délices de Chris** est le projet abouti de deux passionnés du « bien manger ».

Christelle : Gérante, qui a commencé dès son plus jeune âge dans les cuisines du restaurant de ses parents, pour ensuite continuer sa carrière dans différents restaurants Parisiens (les caves du Saint Père à Paris, la Pommerai à Orgeval)... Jean-Pierre, son conjoint, qui a fait son apprentissage dès 16 ans dans une boucherie charcuterie à Chantilly, pour ensuite travailler tour à tour comme commis boucher charcutier, responsable de magasin, vendeur et acheteur de viande en gros et salaison.

La majorité de leurs plats sont faits maison. La charcuterie est artisanale et fabriquée exclusivement avec du porc français. Un Service traiteur est à votre disposition sur demande. En rôtisserie, vous pouvez acheter un poulet ou du porc cuit. JJD

Aux Délices de Chris'

18 rue J.J. Courtois • 03.44.57.86.59

Horaires :

Mardi au samedi 9H30 à 13H • 16H à 19H30

Dimanche de 9H30 à 13H



A toute vapeur, blanchisserie, a ouvert ses portes le 11 septembre dernier. Fini les corvées de linge ! Madame Neves vous propose son service de lavage (jusqu'à 15kgs), de repassage et de retouches. Possibilité de retrait et livraison du linge à domicile sur Boran.

A toute Vapeur

14, place Bourgeois • 06.12.85.62.53

Horaires : Lundi 13H30 à 18H30

Mardi, jeudi & vendredi 8H30 à 12H • 13H30 à 18H30

Mercredi 10H 12H • 15H à 18H

Samedi 9H30 à 13H30

Bienvenue à Monsieur Bentahar qui a repris la gestion de la supérette **Votre Marché**, après le départ en retraite de l'ancien gérant M. Enaciri.

Votre Marché

12, Place Bourgeois • 03.44.54.07.47

Horaires :

Mardi au dimanche 8H30 à 13H • 15H30 à 20H30

Lundi à partir de 16H30



FAIRE REVIVRE LE PASSÉ DE BORAN

c'était le but de l'exposition de cartes postales anciennes au Crédit Agricole de Boran.

Monsieur Bertelle, directeur du Crédit Agricole de Boran avait comme projet, avec Monsieur Gosselin, une exposition des cartes postales anciennes que celui-ci collectionnait depuis plusieurs décennies. Hélas Monsieur Gosselin, mémoire de notre commune, est décédé en 2012 sans voir son rêve se réaliser. Madame Gosselin a tenu à ce que ce projet voit le jour et a prêté 200 cartes postales anciennes parmi la riche collection de son mari qui l'augmentait depuis si longtemps. Du 15 novembre au 31 décembre, l'exposition tenue dans les locaux du Crédit Agricole a remporté un vif succès.

Qui sait encore que la plage de Boran, dès 1936, était le rendez-vous dominical des parisiens qui arrivaient par trains spéciaux ? Et son inauguration en 1933 avec un hydravion présent pour acheminer les personnalités de l'époque ? Sait-on aussi que c'est à Boran qu'était fabriqué le pain de nos poilus pendant la grande guerre de 14-18 pour être ensuite distribué jusqu'aux lieux de combat ? Sait-on que le roi d'Angleterre Georges VI et son épouse Elizabeth (Queen Mum) se sont arrêtés dans la gare de Boran, par train spécial le 19 juillet 1938 ? Ou le roi du Danemark Frederik IX et son épouse la reine Ingrid le 28 novembre 1950 ?

Les cartes postales anciennes de monsieur Gosselin étaient là pour nous le rappeler et on pouvait aussi découvrir les ravages pendant les 2 guerres, notamment la destruction du pont à chaque fois et la remise en fonction du bac légendaire. Merci au Crédit Agricole et à Madame Gosselin pour cette belle réalisation qui nous a replongés avec délice dans l'ancien temps. IV



2.844 EUROS RÉCOLTÉS POUR LE TÉLÉTHON

Un immense MERCI à tous les commerçants et entreprises Boranaises de nous avoir soutenus dans ce Téléthon 2013.

Merci à toute l'équipe municipale, aux associations et à tous ceux qui se sont impliqués dans la réalisation des manifestations festives et sportives.

La course du Samedi 7 décembre organisée par Frédéric Gerber avec nos Sud Oise et Deuches ensoleillées, fut une réussite et un grand moment de convivialité puisque pas moins de 130 coureurs ont témoigné de leur capacité à se rassembler pour cette noble cause, entourés des bénévoles plus motivés les uns que les autres.

Mais comment ne pas l'être... La « Zumba » nous a offert un échauffement à l'image de son professeur... dynamique ! Accompagné d'une ambiance récréative spéciale « Comité des Fêtes », puis une « Orange Bleue » sportivement mobilisée ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir la Batucada de Boran et ses rythmes brésiliens, les petites animations de Véro, merci à eux pour leur participation. Merci aux crêpières de Boran.

Nous félicitons nos deux gagnantes, Clélia Diop et Laurine Baptista pour la réalisation de leur dessin grâce au poème écrit par Céline Villier. Merci aux enfants d'avoir égayé ce moment.

Soirée de clôture réussie en compagnie des C4 Electro toujours en constante évolution, des Banana Coco, Sydney HIP HOP, et Discovery Animation. Pour votre générosité, votre présence et votre bonne humeur, merci.

Ces 2.844 euros aideront les chercheurs à développer des thérapies innovantes pour guérir les maladies rares. C'est aussi aider à mettre en place de nouvelles actions sociales pour accompagner les malades et familles à chaque étape de la maladie (diagnostic, prise en charge, scolarité, emploi, logement...).

Vous avez été nombreux, bénévoles, à faire en sorte que cette journée et soirée soit pleinement réussie et pour cela, nous vous adressons nos plus sincères remerciements. De nombreuses photos et témoignages ont été postés sur le web ...

Rendez-vous sur le site « boransuroise.free.fr » ainsi que sur la page facebook « Boran fait son téléthon » pour les découvrir.

Belle année à tous et à très vite ... !

CB

Laurine Baptista



Clélia Diop



SÉCURITÉ : QUELQUES CHIFFRES

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes, environ 985 cambriolages par jour, plus 11% par rapport à 2012.

Les gangs et mafias des pays de l'Est représentent plus de 30% des cambriolages. 47% de baisse des cambriolages et tentatives en 2013 à Boran c'est bien mais comment faire mieux ? En protégeant son domicile contre les cambriolages ! Veillez à sécuriser les accès en les renforçant ou en les changeant : porte blindée, volets renforcés, grilles ou barreaux aux fenêtres exposées. Une alarme à détecteur de mouvement et d'intrusion est recommandée. Elle doit être équipée de haut-parleurs « hurleurs », installés hors de portée. L'idée est de stresser au maximum les cambrioleurs : ils n'ont que quelques minutes pour agir, et s'ils rencontrent trop de résistance, ils abandonneront. La sonnerie d'une alarme ferait fuir 80% des intrus !

Quels bons réflexes adopter avant de partir en vacances ?

Évitez que le courrier ne s'accumule dans la boîte aux lettres et ne laissez pas sur le répondeur de message qui précise la durée de votre absence. Plutôt que de cacher des clés sous un paillason ou dans un pot de fleurs, confiez-les à un voisin. Demandez-lui de créer l'illusion d'une présence en ouvrant les volets en journée, par exemple. Enfin, signalez-vous auprès du poste de police municipale de Boran pour qu'une attention particulière soit apportée lors de leurs rondes. A la moindre suspicion de cambriolage dans votre quartier, n'intervenez pas appelez la Police municipale au 06.07.30.56.47 ou la gendarmerie au 03.44.56.89.17

JJD

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Un orage d'une extrême intensité s'est abattu le 19 juin 2013, causant des dégâts importants dans différents quartiers de notre commune.

Suite à notre demande, la Préfecture a reconnu l'état de catastrophe naturelle par arrêté du 21 novembre 2013. Dans le même temps nous sommes intervenus auprès des services de la voirie du Conseil Général pour que la prise en compte des eaux de ruissellement venant des plaines situées Nord/Nord-ouest soit effectuée au niveau de la déviation.

Après une réunion sur site, une première intervention a été décidée afin d'effectuer l'arasement des bas cotés ainsi que le curage des fossés longeant la route de Crouy en Thelle entre le rond-point et l'entrée de Boran. Ces travaux se sont effectués dans la deuxième quinzaine de Novembre.

Une seconde tranche de travaux beaucoup plus importante est prévue aux cours du premier semestre 2014. Elle consistera à curer les fossés longeant la déviation du rond-point des vignes au rond-point de Bruyères afin de canaliser les eaux de ruissellement vers les deux bassins d'orage situés à l'entrée de Boran coté Val d'Oise.

Les services techniques de la Commune ont également été mis à contribution en effectuant le réaménagement des avaloirs situés au carrefour Précyc/Crouy.

JJH

UN CLIP VIDÉO À LA PLAGE

La Plage de Boran sur Oise a servi de lieu de tournage pour le clip vidéo du titre **Honor** de Tom York feat Paula Ajala King. La vidéo est disponible sur internet via youtube ou facebook.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

QUI ÉLIT-ON les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 Conseillers Municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le Maire et les Adjointes sont ensuite élus par le Conseil Municipal.

En même temps, vous élierez pour la première fois les Conseillers Communautaires. Ils représentent notre Commune au sein de la Communauté de Communes La Ruraloise. **Vous élierez donc également 4 Conseillers Communautaires.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

COMMENT les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

COMMENT faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Enfance Jeunesse

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : POURQUOI LE CONSEIL MUNICIPAL A DIT NON !

La réforme des rythmes scolaires, telle que validée par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires a été évoquée lors du dernier conseil municipal.

Cette réforme, applicable de droit dès la rentrée scolaire 2013, a fait l'objet, par délibération en date du 18 Mars 2013, d'un report d'application à la rentrée 2014, comme la possibilité en était offerte par le décret précité.

Les principes de cette réforme :

- Une semaine de 9 demi-journées incluant désormais le mercredi matin
- 24 heures d'enseignement par semaine durant 36 semaines
- Une journée maximum d'enseignement de 5h30 avec un maximum de 3h30 par demi-journée
- Une pause méridienne d'au moins 1h30

Pour compenser les 45 mn de cours enlevées chaque jour, les Communes ont la possibilité (ce n'est pas une obligation) d'organiser 45 mn d'activités périscolaires avec ou non participation des parents.

Des réunions de concertation ont été organisées les 4 juin, 2 juillet et 3 décembre par la Municipalité avec les directeurs d'écoles, les parents d'élèves et différents prestataires associatifs ou privés. Le Conseil Municipal a également pris connaissance des premiers retours d'expérience des communes ayant appliqué la réforme à la rentrée scolaire de 2013. Un questionnaire courant novembre a été transmis aux parents pour connaître leurs futurs besoins dans le cas de deux scénarii différents :

- une fin des cours à 15h45 avec pause méridienne d'1h30
- une fin des cours à 16h30 avec une pause méridienne de 2h15

Le Conseil municipal constate qu'en dépit de son engagement dans la mise en œuvre de cette réforme et des différents assouplissements validés par le Gouvernement, des difficultés demeurent sans réponse à ce jour :

• DIFFICULTÉS TECHNIQUES D'ORGANISATION :

Les possibilités de recrutement d'animateurs qualifiés sont un élément essentiel de réussite de cette réforme des rythmes scolaires. Or, les premiers retours d'expériences montrent les nombreuses difficultés rencontrées par les



communes. Les difficultés de recrutement d'un personnel qualifié sont d'autant plus importantes dans notre zone semi-rurale surtout pour des emplois de 45 minutes par jour.

Par ailleurs, notre Commune ne dispose pas de locaux disponibles pour la mise en place d'activités périscolaires pour ces 45 mn gagnées par jour à proximité immédiate des Écoles, à l'exception des salles de classe et de la salle des fêtes de capacités insuffisantes, d'où de potentiels conflits d'usage avec le corps enseignant et les associations utilisatrices de la salle des fêtes.

• COÛT

Le coût de la mise en œuvre de cette réforme des rythmes scolaires avec une fin des cours à 15h45 a été estimé pour la Commune à près de 70000 € annuels sur la base de 100 enfants accueillis, pour un effectif total d'enfants scolarisés en maternelle et en primaire de 236 élèves.

L'extension du fonds de soutien à l'ensemble des communes pour 2014 vient certes d'être validée mais ne représente que 12 000 € de recettes pour la Commune et la question du financement demeure pour les années suivantes. La participation des familles dans le contexte économique actuel soulève aussi de nombreuses inquiétudes.

En conséquence, le Conseil municipal a demandé :

- Le report et la non-application de cette réforme dès la rentrée 2014/2015, et dans cette attente de conserver les horaires actuels du temps scolaire.
- la réouverture de la concertation sur la réforme des rythmes scolaires avec la communauté éducative, les représentants de parents d'élèves, les associations familiales, les syndicats de l'éducation nationale, les médecins experts et les collectivités locales.

Une réunion publique a eu lieu le 14 décembre pour discuter du sujet avec les parents intéressés. Leurs avis étaient unanimes pour soutenir le Conseil Municipal dans sa démarche.

JJD

Agenda

VENDREDI 7 FEVRIER 2014

Loto de l'Ecole Primaire
20h Salle des fêtes

SAMEDI 15 FEVRIER 2014

Soirée Salsa – Compagnie Barrio Del Este
20h45 Salle des fêtes

SAMEDI 8 MARS 2014

Belote du Football Club Boranais
19h30 Salle des Fêtes

VENDREDI 14 MARS 2014

Bébés lecteurs -10h Bibliothèque

VENDREDI 21 MARS 2014

Soirée Celtique du Comité des Fêtes avec le
groupe Celtics Sailors
20h30 Salle des fêtes

DIMANCHE 23 ET 30 MARS 2014

Elections municipales

SAMEDI 29 MARS 2014

14h30 Carnaval

DU SAMEDI 26 AU DIM 04 MAI 2014

Fête du Carouge

SAMEDI 3 MAI 2014

Festival Russe
20h00 Salle des Fêtes

DIMANCHE 4 MAI 2014

Brocante de Printemps

DIMANCHE 18 MAI 2014

Gala de danse
17h00 salle des Fêtes

VENDREDI 23 MAI 2014

Bébés lecteurs
Bibliothèque 10 h

DIMANCHE 25 MAI 2014

Elections européennes

Informations Pratiques

MAIRIE DE BORAN SUR OISE

1 rue de la Comté
60820 Boran sur Oise
Standard : 03.44.21.63.13
Fax : 03.44.21.63.11
E-mail : mairie-boran-oise@wanadoo.fr
Site internet : www.boran-sur-oise.fr

Lundi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mardi 9h-11h30 et 14h-17h30
Mercredi 9h-11h30
Jeudi 9h-11h30 et 14h-17h30
Vendredi 9h-11h30 et 14h-17h30
Samedi 9h-11h30

Etat Civil 2013 de la commune

ILS SONT NÉS

BERTRAND Yédidia née le 11 janvier 2013 à Corneilles-en-Parisis
HINGRE Kalysta née le 13 janvier 2013 à L'Isle Adam
HERVÉ Alice née le 21 janvier 2013 à Creil
DUSSEAUX Gabriel né le 11 février 2013 à Beaumont-sur-Oise
LE GUENNAN CAPPUCCITTI Maëlan né le 18 mars 2013 à Pontoise
LE GUENNAN CAPPUCCITTI Mattéo né le 18 mars 2013 à Pontoise
LAHAIS Léa née le 24 mars 2013 à L'Isle Adam
PEZIN Kaïs né le 30 mars 2013 à Creil
LECHIEN Corentin né le 14 mai 2013 à Senlis
VALEYRE Hugo né le 28 mai 2013 à Beaumont-sur-Oise
TONELLO Teyla née le 30 mai 2013 à Beaumont-sur-Oise
DA SILVA Lou-Anne née le 01er juillet 2013 à L'Isle Adam
CHAMBON Pablo né le 06 juillet 2013 à Senlis
ROBILLIARD Thomas né le 08 juillet 2013 à Compiègne
BECQUE--VIOT Chenoa née le 25 juillet 2013 à Senlis
LEGRAND Camille née le 25 juillet 2013 à Beaumont-sur-Oise
De GORGUETTE d'ARGOEUVES Edouard né le 07 août 2013 à Senlis
AUCLAIRE Melvin né le 15 août 2013 à Beaumont-sur-Oise
GUILBERT Tibo né le 29 octobre 2013 à Senlis
POUJOL Ambre née le 24 novembre 2013 à Beaumont-sur-Oise
HENNO Lisa née le 01er décembre 2013 à Beaumont-sur-Oise
BOULLE TRÄGER Rémy né le 10 décembre 2013 à Senlis
TRIPIER Novan né le 12 décembre 2013 à Beaumont-sur-Oise
CASIER Bastien né le 24 décembre 2013 à Senlis

ILS SE SONT UNIS

GODARD Laurent et CHAPOTIER Isabelle le 13 avril 2013
MOREL Ludovic et BERNARDEAU Laetitia le 20 avril 2013
CARON Bernard et GANET Arlette le 11 mai 2013
FOUCART Christophe et ROUSSET Martine le 06 juillet 2013
FEREMBACH Grégory et BERNARD Alice le 31 août 2013
CLAIR Gabriel et MECOZZI Marion le 07 septembre 2013
PAULIN Gérard et DESHAYES Marie-José le 05 octobre 2013
MONCEAU Gilles et BAROUX Bernardette le 09 novembre 2013
AMMARI Abdelhakim et SAID-LALOUANI Shana le 30 novembre 2013

ILS NOUS ONT QUITTÉS

DELALLE Françoise décédée le 21 janvier 2013 dans sa 87^e année
HOCDE Magdelaine décédée le 24 janvier 2013 dans sa 102^e année
CORTES Floridiano décédé le 26 janvier 2013 dans sa 66^e année
FILLETTE Paul décédé le 18 février 2013 dans sa 79^e année
THÉAUDIN Jacques décédé le 02 mars 2013 dans sa 89^e année
POTTIEZ Michel décédé le 07 mars 2013 dans sa 54^e année
VERGNES Jacqueline décédée le 29 mars 2013 dans sa 84^e année
DOUCHEZ Madeleine décédée le 07 avril 2013 dans sa 93^e année
BRAULE Paulette décédée le 08 avril 2013 dans sa 83^e année
VACHARD Jackie décédé le 19 avril 2013 dans sa 71^e année
VINCENT Jean-Marie décédé le 05 mai 2013 dans sa 61^e année
DAGORNE Martine décédée le 03 mai 2013 dans sa 58^e année
LASSENCERIE Henri décédé le 18 mai 2013 dans sa 70^e année
PARISOT Simone décédée le 26 mai 2013 dans sa 88^e année
LEFÈVRE Muguette décédée le 04 août 2013 dans sa 80^e année
COVET Renée décédée le 01er septembre 2013 dans sa 89^e année
VAN BOXSTAEL Gisèle décédée le 07 septembre 2013 dans sa 93^e année
BOLKOVICH Caterina décédée le 13 septembre 2013 dans sa 87^e année
LEHAZIF Aurélien décédé le 08 septembre 2013 dans sa 26^e année
GÉRARD Jeannine décédée le 11 septembre 2013 dans sa 92^e année
BOISTEUX Annick décédée le 04 octobre 2013 dans sa 60^e année
MARZULLO Claude décédée le 10 novembre 2013 dans sa 76^e année
BAIL Pierre décédé le 14 décembre 2013 dans sa 73^e année
GERBER Serge décédé le 17 décembre 2013 dans sa 92^e année

Rue Joséphine & Joseph Courtois



Aujourd'hui



Hier

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE BORAN SUR OISE - N°8 - JANVIER 2014 - PARTICIPATIONS :

Responsable édition Jean-Jacques DUMORTIER • **Rédaction** Janick RONCIN (JR) - Isabelle VILAREM (IV) - Jean-Jacques HAINAUT (JH) - Bénédicte FONDU (BF) - Anne SCHIRATTI (AS) - Nicole DOCHLER (ND) - Yannick LE NAN (YLN) - Stéphanie BEMER (SB) - Cécile BOGAERT (CB)
Collaboration La Commission Communication - Sabrina MARQUES • **Photographe** Jean-Louis CAMILLERI (JLC) • **Crédits photos** Françoise DARIDON - Christian ROBIN • **Conception - Impression** Galateo - Euromovie (01 34 09 32 42)